

I.C.J.

Communiqué No. 59/22
(Unofficial)

The following information from the Registry of the International Court of Justice has been communicated to the Press.

To-day, April 28th, 1959, the International Court of Justice held two hearings in the case concerning sovereignty over certain frontier land (Belgium/Netherlands).

Me Grégoire continued to put the case for the Belgian Government.

The presentation of the case will continue at the hearing to be held on April 29th, 1959, at 10.30 a.m.

The Hague, April 28th, 1959.

C.I.J.

Communiqué N° 59/22
(Non officiel)

Les renseignements suivants émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice ont été mis à la disposition de la presse :

La Cour internationale de Justice a tenu aujourd'hui mardi 28 avril 1959 deux audiences en l'affaire relative à la souveraineté sur certaines parcelles frontalières (Belgique/Pays-Bas).

Me Grégoire a poursuivi l'exposé de la thèse belge.

Cet exposé sera poursuivi au cours de l'audience qui s'ouvrira le 29 avril 1959 à 10h.30.

28 avril
La Haye, le ~~17 mars~~ 1959.
